

ENTRÉE EN VIGUEUR D'UNE RÉOLUTION

PRENEZ AVIS que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest a adopté la résolution suivante lors de sa séance ordinaire du 12 février 2018 :

ADOPTION, EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION ET D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE, D'UNE RÉOLUTION VISANT À MODIFIER UNE DISPOSITION DE LA RÉOLUTION CA17 220314 AFIN D'AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE TRAITEMENT SUR LA RUE FERNAND-SÉGUIN (LOT 5 833 314 DU CADASTRE DU QUÉBEC) DANS LE PARC D'ENTREPRISES DE LA POINTE-SAINT-CHARLES

Cette résolution est en vigueur et est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Montréal, le 15 février 2018

La secrétaire d'arrondissement
Caroline Thibault, avocate